



VILLE DE BALMA

Monsieur Jean-Louis DECOUX  
34, rue de Valmy  
31130 BALMA

Réf. : 313-11/THP/SC  
Objet : Vidailhan

Balma, le

04 MAI 2011

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 26 mars 2011.

Depuis votre dernière assemblée Générale de l'Association Syndicale Libre du Domaine de Balma, le 19 juin dernier, nous avons poursuivi nos travaux.

En ce qui concerne le schéma de déplacements, je vous confirme qu'il n'y aura pas de voie routière entre votre quartier et Vidailhan 2. Seuls les piétons, les cyclistes et les bus auront la possibilité de passer afin de faciliter l'accès au centre ville pour les habitants de Vidailhan et permettre aux habitants de votre secteur de bénéficier confortablement des services de proximité de Vidailhan. Et comme vous l'avez souligné, nous portons une grande attention à ce que le schéma routier affirme et conforte cette position.

En ce qui concerne l'enfouissement des deux lignes très haute tension, les études menées par RTE ont révélé une situation plus complexe qu'initialement prévue. Cet enfouissement est pourtant un atout très important pour Vidailhan 2 mais aussi pour votre quartier, nous faisons tout ce qui est possible pour arriver à cet objectif sans alourdir davantage le projet. En terme de formes urbaines, Vidailhan 2 s'inscrit à la fois dans la continuité de Vidailhan 1 dans son interface avec les « Allées » et à la fois dans la continuité de votre secteur avec en riveraineté des logements en rez-de-chaussée avec un étage en limite de votre secteur.

En espérant avoir répondu à vos interrogations et restant à votre disposition pour en parler plus avant,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La Première Adjointe au Maire  
Déléguée à l'Aménagement  
Urbain, à l'Habitat et au  
Développement Economique

  
Thérèse PICHON